

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3833 - Jeudi 04 Mars 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Le gouvernement a retenu l'Astrezeneca et Sinopharm



ENCORE + D'ACTION AVEC LES OFFRES CANAL+

MEN IN BLACK : INTERNATIONAL
EN MARS SUR **CANAL+**



DU 1ER AU 15 MARS 2021
FORMULE LE PACK
+ DECODEUR
A 17 000 KMF
AU LIEU DE 20.000 KMF*

LES OFFRES

CANAL+

*Offre valable aux Comores du 1er au 15/03/21 pour tout nouvel abonnement d'une durée d'un mois en paiement comptant à la formule **LE PACK à 16 000 KMF/mois**. Le décodeur est à 10000 KMF au lieu de 20000 KMF. Uniquement pour toute personne non abonnée au cours des 3 derniers mois. Voir conditions et autres offres en cours en boutique CANAL+.

CANAL+ Réunion (S.A.S.) au capital de 1.500.000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

COLLECTIVITÉS LOCALES

La commune de Nyumakomo demande des élections du nouveau bureau exécutif

Après plusieurs mois sans maire légitime, les conseillers municipaux de Mitsamiouli Nyumakomo demandent aux autorités compétentes notamment, le ministère de l'intérieur, le gouvernorat de Ngazidja et les organes en charge des élections l'organisation d'une élection dans les plus brefs délais.

Cinq mois depuis la mort de Mohamed Mfoihaya, maire de la commune de Mitsamiouli Nyumakomo, la commune fonctionne en intérimaire. Jusqu'à maintenant, une nouvelle élection n'a pas eu lieu pour élire son remplacement. Selon l'article 28 de la loi sur la décentralisation, il est stipulé clairement qu'« en cas de vacance du siège du maire, ses fonctions sont provisoirement exer-

cées par l'un des adjoints au maire, dans l'ordre de préséance. Le vote pour le remplacement du maire doit intervenir dans les quinze jours qui suivent la vacance ou la démission du maire. Le Conseil est alors présidé par son doyen d'âge pour procéder au renouvellement intégral du bureau. En cas de déchéance, de démission ou de décès d'un membre du Bureau du Conseil, il est procédé à son remplacement par voie d'élection à la plus prochaine réunion du Conseil municipal » lit-on dans ladite loi.

Face à un délai qui dépasse largement les quinze jours, les conseillers municipaux de cette commune révoquent le maire assurant l'intérim. Ils demandent par ailleurs aux autorités compétentes notamment le ministère de l'intérieur, le gouvernorat de Ngazidja,



la CENI et la Cour Suprême d'organiser dans les meilleurs délais des élections du nouveau bureau exé-

tif de la commune. « Après une concertation avec les conseillers et les chefs de villages dans une réuni-

on tenue le 26 février, on a pris la décision de révoquer celui qui assure l'intérim. Nous ne pouvons plus attendre car nous avons dépassé largement la date légale », souligne Faiz Moindjie, un des conseillers.

Ce dernier montre que la commune ne bénéficie de rien comme ce fut le cas des autres communes. « Nous implorons le ministre de l'intérieur de tenir compte de nos doléances pour le développement de la commune de Nyumakomo », insiste-t-il, avant de préciser que « sans ces élections, la commune ne pourra pas bien fonctionner ». En tout cas, une réunion a eu lieu hier mercredi 03 mars au ministère de l'intérieur pour échanger sur cette question.

Andjouza Abouheir

SENSIBILISATION SUR LA COVID-19

La gendarmerie appelle à la vigilance

Pour lutter contre la propagation de la Covid-19 dans le pays, la gendarmerie sensibilise sur le port des masques, une stratégie pour endiguer la pandémie. Et le lieutenant Yasser Sidi, chef de compagnie de la gendarmerie au niveau de Ngazidja appelle à la vigilance.

Bien que ces dernières semaines, une accalmie significative des cas de la Covid-19 a été observée au niveau national, la gendarmerie nationale appelle à la vigilance et à l'application des mesures préventives pour mieux endiguer la pandémie. C'est avec des patrouilles dans les différentes régions de Ngazidja que les opérations se multiplient. Dimanche der-

nier, plus de 100 personnes ont été arrêtées pour contravention des mesures barrières mises en place par le gouvernement pour éradiquer la maladie. Interrogé sur la question, le chef de compagnie de la gendarmerie au niveau de Ngazidja, le lieutenant Yasser Sidi fait savoir que cette sensibilisation a été mise en place afin de stopper la menace de la Covid-19. « Dimanche 28 février dernier, nous avons commencé à Moroni. Le lundi, chaque brigade assure la relève » souligne-t-il.

Les règles sont claires, chaque contrevenant du port de masque doit payer la somme de 2500 de nos francs, une leçon pour cette dernière afin de comprendre que le port de masque est obligatoire pour se pro-

téger et de protéger les autres contre la pandémie. Au cours de leurs opérations, un agent de recouvrement du trésor public se trouve sur place pour assurer le paiement sur place. Pour le cas contraire, la personne est gardée à la gendarmerie.

Pour rappel, les bulletins des derniers jours révèlent zéro nouveau cas, et zéro décès, moins de patients Covid-19 hospitalisés. A cela, le lieutenant appelle la population de redoubler la vigilance. « Nous devons être vigilants, portons nos masques assez souvent pour assurer notre survie. Le virus est là et il circule », conscientise-t-il.

Andjouza Abouheir



PÉNURIE DE CARBURANT

Le navire BIMA est enfin arrivé à Mohéli

Les produits pétroliers sont enfin arrivés à Mohéli à bord du Navire BIMA, ce qui mettra fin à

la pénurie de carburant que connaît l'île depuis plusieurs semaines. Camion citerne réguliè-

rement en panne, port inadéquat, le navire heureusement sans quille arrive à accoster sur la plage de Mabahoni pour décharger directement sa cargaison à partir d'un dispositif que les agents de la société des hydrocarbures ont créé pour assurer le transfert.

grève des membres d'équipage du principal navire qui ravitaille l'île en carburant. L'absence d'un véritable dépôt comme celui en construction abandonné à Hoani reste le talon d'Achille de la société des hydrocarbures à Mohéli.

Le navire BIMA est enfin arrivé avec du gasoil, du pétrole lampant et de l'essence mais avec les problèmes des camions citerne, ceux des stations services insuffisants et les problèmes du port en réparation, la situation n'est pas du tout facile. Fort heureusement, le navire est construit de façon à pouvoir accoster sur la plage à Mabahoni près du dépôt pour décharger sa cargaison. Ce mercredi matin, les agents de

la société des hydrocarbures sont à pied d'œuvre pour adapter leur dispositif et permettre au navire de décharger sa cargaison. « Ce navire c'est comme un radeau. Il n'a pas de quille, il a accosté là et à la marée haute il partira facilement », explique un agent de cette société en pleine manœuvre.

Ainsi à partir de ce jeudi si tout va bien, les consommateurs des produits pétroliers n'auront plus à se soucier d'autant plus que d'ici le mardi prochain, selon le Directeur régional, l'ancienne station des hydrocarbures va reprendre du service.

Riwad



CORONAVIRUS

Le gouvernement a retenu l'Astrezeneca et Sinopharm

Dans le conseil des ministres d'hier mercredi 03 mars, le gouvernement a retenu deux vaccins pour endiguer la pandémie dans le pays à savoir l'Astrazeneca et Sinopharm. Selon la ministre de la santé, les procédures sont mises en place afin de faciliter l'acheminement du vaccin dans le pays.

Le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie a annoncé à nouveau l'arrivée très bientôt de deux vaccins dans le pays. Il s'agit d'Astrezeneca, vac-

cin utilisé en Europe à l'instar de la France, et Sinopharm, le vaccin chinois. « La question du vaccin a fait l'objet d'un des sujets du conseil des ministres de ce mercredi. C'est là où le gouvernement a retenu ces deux vaccins », avance-t-il. Dans une rencontre tenue la semaine dernière à Beit-salam entre l'ambassadeur de Chine en Union des Comores He Yanjun et le président Azali Asoumani, il était ressorti l'arrivée de la première dose du vaccin chinois en ce début de mois de mars.

Selon nos informations, envi-

rons 50.000 doses étaient attendues hier mercredi 03 mars. Selon la ministre de la santé, toutes les procédures ont été entamées pour l'arrivée du vaccin rapidement dans le pays mais pour l'instant aucune date n'est encore fixée. « Nous avons retenus l'Astrezeneca et la Sinopharm. Les démarches sont en cours d'être finalisées et tout sera finalisé et c'est à partir de là que nous allons communiquer », rassure Loub Yakouti Athoumane.

Pour rappel, ces derniers jours, une accalmie totale est observée dans l'ensemble des îles. Le dernier

bulletin datant du 28 février dernier fait état de zéro décès et zéro nouveaux cas, une situation apaisante pour le pays avec les 144 décès causés par la Covid-19. Toutefois, les autorités sanitaires appellent à la vigilance et au renforcement des mesures barrières. « Le ministère de la santé exhorte la population de se présenter à l'hôpital tôt afin d'éviter les complications qui aboutissent aux décès. La population doit respecter les mesures de prévention collectives et individuelles déjà en vigueur et à redoubler la vigilance », souligne la ministre de la santé.

Cette dernière certifie qu'un système d'application informatisée a été mis en place par l'INRAP, qui permettrait de sécuriser les données du certificat du test PCR. « Fini les magouilles ! Ce système est efficace et sécurisé », lance-t-elle. Elle a fait savoir par la suite que des machines PCR seront installées à Anjouan et à Mohéli dans les prochains jours. Avant la vaccination, elle préconise le test de masse dans l'ensemble de la population avant le vaccin.

Andjouza Abouheir

INFRASTRUCTURES URBAINES

Les travaux d'assainissement de la ville Fomboni vont bon train

En pleine période de pluie, les travaux d'assainissement de la ville de Fomboni à Mohéli ont repris de plus belle, après deux mois d'arrêt brusque à cause de la deuxième vague du Coronavirus. Ces travaux ne sont pas sans conséquences. Certaines maisons en tôle sont démolies, des tuyaux d'adduction d'eau sont cassés et déjà certains habitants craignent que ces routes ne durent pas longtemps à cause de l'absence d'un sérieux système de canalisation.

"Des gens pauvres comme nous qui avons pu se débrouiller pour se créer des activités génératrices de revenus et voilà on vient tout nous détruire », s'indigne Amokachi, le jeune grand coiffeur du quartier Salamani-Fomboni qui a reçu l'ordre de déguerpir à cause des travaux d'assainissement de la ville. Ce jeune avait installé son petit salon de coiffure en tôle au bord de la route du

lycée de Fomboni depuis une dizaine d'années. Grâce à cette activité, il a pu construire une maison en dur, s'acheter une moto, se marier et mener dignement sa vie. Ce lundi toutes ces constructions en tôle logeant la route du lycée, et qui pourtant, hébergeaient plusieurs activités génératrices des revenus sont détruites sans aucune compensation. « Je me remets à Dieu qui me trouvera autre chose à faire », se résigne-t-il, après avoir touché tous les responsables de l'île pour qu'on lui trouve une solution mais en vain.

Dans cette colonne de maisons en tôle, il y avait une librairie, une boutique de produits de beauté et d'autres petits commerces, tous tenus par des jeunes qui vont partir en chômage et grossir les rangs des chômeurs. En plein centre ville, des tuyaux d'adduction d'eau sont endommagés rendant impraticable le passage des pétons. Il convient de rappeler que le plan initial de ces travaux avait prévu de détruire plusieurs vérandas et mai-



sons en dur afin d'élargir les routes et mettre des caniveaux de part et d'autre. Certaines maisons en dur ont été déjà détruites mais des pressions politiques et autres facteurs viennent s'imposer pour revenir à des routes sans caniveaux dans plusieurs endroits.

« Jamais ces routes ne tiendront pour longtemps si un véritable système de canalisation des eaux usées n'est pas mis en place. Et cela demande des hommes politiques audacieux pour détruire des maisons au profit des sérieux canaux d'évacuation », indiquait Saindou Bacar,

un ingénieur en ponts et chaussées que nous avons pu rencontrer sur ce sujet il y a de cela quelques mois, pendant que nous traversions ensemble le tronçon qui va du grand marché à l'hôpital de Fomboni.

Riwad

REPRISE DES COURS SCOLAIRES

Les mesures de prévention au rendez-vous

Dans le strict respect des mesures anti-Covid, les élèves ont repris le chemin de l'école hier mercredi 03 mars dans l'île de Ngazidja. Mais en vue de répondre aux précautions sécuritaires et sanitaires, certaines écoles privées comme l'Eclairage vont faire la rentrée des classes graduellement.

Comme prévu, la rentrée scolaire s'est faite hier mercredi 3 mars. Mais pour respecter les mesures sécuritaires et sanitaires, la plupart des établissements scolaires n'ont pas souhaité ouvrir toutes les classes en même temps. Dans une école comme l'Eclairage, les classes préscolaires vont reprendre les cours ce jeudi et c'est pour éviter un rassemblement massif juste au début de la reprise. Au Groupe Scolaire Avenir (GSA),

l'espace est assez évasé pour accueillir ses élèves dans le respect des mesures barrières. Ainsi dans cet établissement, les cours ont repris dans tous les niveaux. Au portail de l'école privée Mouigni

Baraka, le portier recommande à l'élève le port du masque ainsi que la carte scolaire.

Et tout comme le groupe scolaire Avenir, l'école Ibn Khaldun a ouvert toutes les classes depuis hier

mais le directeur de cet établissement Ali Omar se veut strict quant aux mesures préventives. « Cette reprise ne signifie pas que la maladie est vaincue. Non nous pouvons peut-être le vaincre un jour mais pour l'instant on ne peut rien faire que de le combattre. Et c'est en portant régulièrement le masque et en se rinçant les mains inconditionnellement avec des gels hydro-alcools ou de l'eau propre », dit-il. Ce responsable de l'EIK n'admet désormais aucunement qu'un élève ou parent voire même le personnel administratif circule au sein de l'établissement sans masque.

En raison de la fermeture soudaine des écoles en janvier dernier alors que certains établissements s'étaient déjà préparés pour la composition des examens du premier trimestre, cette reprise va être un

peu laborieuse pour certains élèves qui après cette semaine devront débiter les examens du premier trimestre. C'est le cas de l'école Ibn Khaldun. Pour le GSA, il prévoit de débiter les leurs après deux semaines et c'est pour des raisons pédagogiques explique Nazoum qui s'occupe souvent des calendriers des examens. « Il serait moins astucieux pédagogiquement d'obliger aux élèves à des épreuves écrites juste après cette reprise. On leur accorde le temps de permettre à leurs têtes de s'adapter à l'enseignement après deux mois de repos », dit-il. Et en ce qui concerne les petites vacances après les examens, peu d'écoles ont cette question en réflexion, faut-il les prendre ou non?

Kamal Gamal



Elèves devant le lycée de moroni.(Photo d'archive)

TRANSPORT ROUTIER

Vouvouni entend sauver ses habitants contre les frasques de la RN2

Afin d'éviter les tragédies de la route RN2, les jeunes de Vouvouni-Bambao à Ngazidja et le comité local ont prévu d'organiser les jours qui viennent une campagne de sensibilisation dans le but d'indiquer et de rappeler aux habitants de cette localité les significations des panneaux de signalisation récemment plantés par la société Eiffage pour limiter les accidents.



Aussitôt fini, les jeunes de Vouvouni et le comité local se fixent comme objectif de sensibiliser les habitants de cette localité sur le code de la route. Dans une rencontre tenue mardi dernier, Athoumane Ahamada un des responsables respectés de Vouvouni a reconnu que beaucoup de paramètres devront être d'abord réunis pour le lancement de cette campagne, car

il faut déjà un moniteur qui maîtrise bien le code de la route pour qu'il puisse orienter les jeunes sur l'explication de tous les panneaux de signalisation. « C'est un travail qui demande plus de mobilisation, plus de dynamisme et de détermination. Mais cela est au prix de

sauver des vies, alors rien est à regretter en ce qui concerne la concrétisation de cette initiative », lance-t-il.

Lors des discussions concernant la mise en œuvre de ce projet, l'accent a été porté sur la volonté de vouloir écouter et comprendre

le message. « La société Eiffage a déjà fait son travail et a pris soin de l'orner des panneaux d'indications et de marquage au sol. Ce n'est donc pas à elle de faire comprendre aux conducteurs des véhicules et aux passagers la signification des signaux fait avec de la peinture sur

la route elle-même et les panneaux », explique Nadhoim connu sous le nom de Christophe.

Lors de la réhabilitation de la RN2, plusieurs accidents ont été enregistrés avec un nombre très élevé des personnes blessées. Et maintenant que le chantier est livré, nul ne connaît le sort des conducteurs et les habitants de la RN2. C'est au sens de ce dicton « Mieux vaut prévenir que guérir » qu'une telle initiative anime les jeunes de Vouvouni-Bambao. « L'essentiel de cette campagne est de sensibiliser tout le monde les voies à passer, comment et quand. A travers cette campagne, ils vont comprendre l'endroit où ils doivent passer et là où ils doivent éviter », indique Nassur Said, un jeune de cette localité.

Kamal Gamal

HABARI ZA UDUNGA

Pour une politique extérieure plus équilibrée

Le communiqué du ministère des Affaires étrangères apportant un soutien sans réserve aux dirigeants saoudiens suite à la diffusion par les autorités américaines du rapport de leur agence de renseignement et mettant en cause publiquement le prince héritier d'Arabie saoudite d'avoir "validé" l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi fait couler beaucoup d'encre et de salive sous les cocotiers.

On notera que les autorités saoudiennes ont « rejeté totalement les conclusions fausses et préjudiciables » du rapport des services de renseignement américains, tout en appelant de leurs vœux la poursuite d'un partenariat « solide et fort » avec Washington. Ce n'est pas la première fois que nos autorités interviennent dans cette affaire pour soutenir les versions saoudiennes parlant de cette affaire de « cuisine interne »,

ce qui était extrêmement fâcheux concernant une personne qui a été découpée en morceaux.

La politique extérieure étant un domaine réservé du chef de l'Etat, on peut se demander si le ministère des Affaires étrangères, en voulant cette fois devancer la réaction de celui-ci, n'est pas venu mettre les pieds dans le plat. Dans tous les cas, les supputations vont bon train entre les partisans de l'émergence 2030 et les opposants de tous calibres, chacun y allant de ses analyses et commentaires.

On a remarqué que depuis la fermeture brusque de l'ambassade du Qatar à Moroni, sans donner de précision sur ce qui avait motivé cette décision, les autorités comoriennes ne ratent pas une occasion de glorifier nos relations avec le royaume saoudien.

La question que se posent les observateurs sous les cocotiers, a trait à ces relations particulières. Les raisons avancées par les autori-

tés ne semblent pas convaincantes pour l'opinion dans la mesure où le pays ne bénéficie pas de retombées particulièrement significatives à l'instar de certains pays musulmans d'Afrique sub-saharienne comme le Sénégal qui pourtant, ont toujours adopté des positions d'équilibre entre les parties en conflit.

Nous avons écrit, il n'y a pas si longtemps, qu'il faut comprendre que nos îles sont au centre d'enjeux qui les dépassent dans la mesure où le monde actuel est constitué de blocs et d'alliances dont on a le plus grand mal à définir les contours.

Le problème est quand on exa-

mine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'amateurisme, dans les alliances de hasard et autres regroupements.

En définitive, on en arrive à se demander si ce n'est pas la rue et les réseaux sociaux, qui dirigent les faits et gestes du microcosme et par ailleurs on a du mal à comprendre l'irrationalité qui guide nos grands hommes.

Aussi tout cela, demande de renouveler la manière dont nous concevons la politique. En renouve-

lant notre façon d'aborder les problèmes, cela nous amènera inéluctablement à soulever toutes sortes de questionnements sur cette fuite en avant qui ne dit pas son nom.

Dans un autre chapitre, on peut raisonnablement espérer que notre diplomatie saura, entre autres, prendre le sens de la mesure et adopter une politique équilibrée dans ses relations avec l'extérieur et notamment dans nos relations avec cette puissance qui occupe une partie du territoire national.

Mmagaza



Communiqué

Le 16 février 2021, un décret N°21-018 portant promulgation du code pénal est publié.

PARAGRAPHE III : DE LA FRAUDE ET FALSIFICATION EN MATIÈRE DE COURANT ÉLECTRIQUE ET D'EAU

ARTICLE 381 : quiconque, par quelques moyens ou procédés que ce soit, aura frauduleusement soustrait ou tenté de soustraire du courant électrique ou de l'eau sera puni d'un emprisonnement de six mois à 12 mois ou d'une amende de 500 000 à 1 000 000 de francs comoriens.

Seront punis à des peines portées au présent article.

1) Ceux qui, qu'ils soient ou non abonnés, auront trompé ou tenté de tromper l'exploitant ou le distributeur du courant électrique ou de l'eau, par quelque moyen ou procédé que ce soit, même par l'intermédiaire

re d'un tiers, sur la quantité réelle du courant électrique ou de l'eau livrée.

2) Ceux qui, par quelque moyen ou procédé que ce soit, falsifieront les compteurs électriques ou d'eau ou tout autre appareil de distribution d'électricité ou d'eau.

3) Ceux qui, connaissant la destination, mettront en vente ou vendront des appareils ou tout autre moyen ou procédé propre à effectuer les fraudes ou falsifications visées au présent article.

4) Ceux qui seront trouvés détenteurs des appareils ou tout autre moyen ou procédé propre à effectuer les fraudes ou falsifications énumérées au présent article.

Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Février 2021

Lever du soleil:

06h 09mn

Coucher du soleil:

18h 30mn

Fadjr : 04h 57mn

Dhouhr : 12h 23mn

Ansr : 15h 45mn

Maghrib: 18h 33mn

Incha: 19h 47mn

